



La chronique ovine

Des brebis dans les vignes

Le pâturage hivernal des vignes par les brebis est une pratique ancienne qui revient au goût du jour. En effet, elle limite l'entretien mécanique et entraîne donc des économies de carburant et de temps. Pour le viticulteur, le passage des brebis dans les vignes une à deux fois au cours de l'hiver participe également au décalage du premier passage de travail du sol avec de l'herbe rase en sortie d'hiver. Cela dilue sa charge de travail entre mi-avril et fin mai.

« *Les brebis n'abîment rien*, indique Camille Ducourtieux de la chambre d'agriculture de la Dordogne. *Un suivi de leur comportement¹ a montré qu'elles consomment l'herbe jusqu'au pied des vignes, les feuilles mortes sur les branches et les restes de rafles. Elles passent facilement sous les fils d'un rang à l'autre sans les endommager. Le pâturage reste toutefois plus facile à gérer avec des inter-rangs larges et du palissage à hauteur* ».

Du trèfle en plus

Après deux pâturages au cours de l'hiver 2018/19 au lycée agricole de Monbazillac (24), les relevés floristiques¹ sur des sols profonds témoignent d'une amélioration de la composition de la flore. Ainsi, la proportion de légumineuses a augmenté de 27 % alors qu'elle est restée stable et faible dans la zone non pâturée par les brebis. « *C'est un plus pour la vigne*, témoigne Laurent Colombier, de la chambre d'agriculture de la Dordogne. *Les légumineuses contribuent à favoriser les insectes sur la parcelle de vigne. Le trèfle blanc stimule l'activité microbienne du sol. Ce type d'enherbement couvre rapidement le sol et étouffe les espèces indésirables dès leur implantation. Une fois installé, il est peu concurrentiel en été et ne consomme plus d'eau. Les légumineuses sont donc intéressantes dans l'inter rang et sous le rang* ».



¹ source : CasDar Brebis_Link conduit par la chambre d'agriculture de la Dordogne

*Photo : le pâturage des vignes est une pratique vertueuse
CP : chambre d'agriculture de la Dordogne*